

Délibération n° 2019-06-14

Extrait du registre des délibérations
 du conseil communautaire du 12 décembre 2019

Objet

Validation du contrat
 du Territoire
 d'Industrie Issoire-
 Brioude

Rapporteur

BARRAUD Bertrand

Date de convocation

05/12/2019

**Date d'affichage du
 compte rendu**

19/12/2019

**Nombre de
 conseillers**

En exercice : 125

Présents : 86

Votants : 91

Pour : 91

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre 2019 à 17h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danielle	ALLART Sébastien	ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
BARDY André	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	
BERTHELOT Pascal		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
	BOYER Elie	
BRUN Pascale		CHALLET Vincent
CHANAL Jean-Paul		CHANY Georgette
CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges	CHAZALON Robert
	CODRON Maryse	COLLET Jean-Pierre
THEVENET Emilie (S)	CORRE Jean-Marie	CORREIA Emmanuel
COSTE Yves		
CREGUT François	CROZE Yves-Serge	
	DENAIVES Catherine	
DESGEORGES André	DESIGNES Jean	DRUELLE Jean-Claude
DUBESSY Florence	DUBOST Philippe	DYNDAS Eric
EMIREN Bernard (S)		FANJUL José
MAISONNEUVE Alain (S)	FRAISSE Pierre-Luc	
GAUDRIAULT Damien		
GOUEZEC Jean-François		GRÉGOIRE Nathalie
	GUEUGNOT Jean-Pierre	
HERBST Nadine	HERCEGFI Serge	IGONIN Bernard
PAULZE Marie-Hélène (S)	JAMON Marc	JOLIVET Sylvie
	LABUSSIÈRE Jean-Marc	LAGARDE Maguy
LAMOUREUX Jean-François	LANCRENON Maria	LE GAL Claude
LEGENDRE Denis		
LETELLIER Josiane	LIVET Bertrand	MAHOUDEAUX Gaëlle
MARAIS René	SUTY Lionel (S)	
MASSARDIER-POULOSSIER Marie-Laure	MASSEBOEUF Claude	
		NICOLLET Michel
	NUÑEZ Aurélie	OLIVIER Christian
PAILLONCY Brigitte	PELISSIER Patrick	
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
POMEL Michel	PRADIER Laurent	RAVEL Pierre
RKINA Mohamed		ROCHETTE Christophe
		ROUSSEL Chantal
ROUX Bernard		SAUVANT Jean-Pierre
SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard	TINET Georges
		VARISCHETTI Martine
VEISSIERE Bernard		

Absents ayant donné pouvoir (5) : BESSEYRE Fabien à DENAIVES Catherine ; BRUNETTI Graziella à PEREIRA-MAURIAT Christine ; PELOU Michel à BACQUET Jean-Paul ; PETEILH Sandra à NICOLLET Michel ; SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (5) : CONTOUX Michel ; ESBELIN Nicole ; FRADIN Guy ; JAFFEUX Sébastien ; MARTINANT Pierre.

Absents (34) : BARBET Laurent ; BERENBAUM Émeric ; BERNARD Jean-Paul ; BONNAFOUX Daniel ; BOURGNE Françoise ; BRONNER Ulrich ; CHANIMBAUD Lionel ; CHEYNOUX Gérard ; COSTON David ; COSTON Marie ; DABERT Jean-Claude ; DE MULDER Jean-Pierre ; DESCOUTEIX GENILLIER Juliette ; ESPEIL Michel ; GARNAVAULT Philippe ; GAUTHIER Isabelle ; GIMEL Edwige ; GOYON Guy ; GREGORIS Cécile ; GUILLAUME Julien ; KAROUTZOS Christian ; LENEGRE Jean-Louis ; LEROY Véronique ; MARUCA Vincent ; MEALLET Roger-Jean ; MONIER FIEVET Jean-Marc ; MOREL Jacques ; NÔ Lucien ; ROCHE Roger ; RODDIER Gilles ; ROUBERTOU Didier ; TIXIER Luc ; TOULOUZE Michel ; ZANIN Nathalie.

Secrétaire de séance : ROUSSEL Chantal.

LE RAPPORTEUR DONNE LECTURE DU RAPPORT SUIVANT

L'initiative « Territoires d'industrie », annoncée par le Premier ministre le 22 novembre 2018, s'inscrit dans une stratégie du Gouvernement de reconquête industrielle et de développement des territoires. L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, État, opérateurs...) et les acteurs industriels d'un territoire, afin d'identifier les besoins de ce territoire et de concentrer les moyens d'actions pour y répondre, autour de 4 axes directeurs : attirer, recruter, innover et simplifier.

Cette initiative repose sur 3 principes directeurs :

- Un 1^{er} principe de ciblage pour soutenir les entreprises sur 144 territoires (18 à l'échelle régionale) à forts enjeux industriels dont le « Territoire d'Industrie Issoire-Brioude » réunissant les EPCI Agglo Pays d'Issoire, Auzon Communauté et la Communauté de communes Brioude Sud Auvergne, ces deux dernières étant représentées par le syndicat mixte SYDEC Allier Allagnon ;
- Un 2^{ème} principe de gestion décentralisée avec une approche ascendante dite « bottom up » : les projets devront d'abord être gérés et animés par les acteurs locaux - acteurs industriels, maires, présidents d'EPCI, avec un pilotage au niveau de chaque Région, sous la coordination d'un binôme élu/industriel (Florence DUBESSY, conseillère régionale et conseillère communautaire et Christophe BOMPARD, PDG de Domaéro) ;
- Un 3^{ème} principe de concentration et priorisation des moyens pour un effet levier : ces moyens sont à la fois financiers, avec 1,3 milliards d'euros de financements préexistants de l'État et ses opérateurs, orientés en priorité vers ces territoires, et au niveau régional 64,4 millions d'euros issus de dispositifs existants, des moyens administratifs, techniques et humains sont également mis en œuvre.

Afin de faire remonter les besoins des industriels du Territoire d'Industrie Issoire-Brioude, le comité de projet ad hoc a lancé une enquête en ligne auprès de 185 entreprises industrielles et a organisé un premier atelier de concertation avec des industriels et un second avec les opérateurs de l'État et les partenaires économiques. Ce travail a abouti à un diagnostic, des ambitions et des priorités partagés, ainsi qu'à la rédaction de dix fiches actions génériques. Ces dernières seront déclinées entre 2019 et 2022 à travers des opérations concrètes qui feront l'objet de fiches de sous-actions soumises à la validation préalable du comité de projet.

Les engagements des parties sont définis dans le projet de contrat cadre ci-annexé. Les actions viendront dans un second temps.

En ce qui concerne les modalités de gouvernance et de pilotage, il convient de désigner les représentants de l'Agglo Pays d'Issoire au comité de projet du territoire d'industrie. Il est donc proposé la désignation de Monsieur le Président et de Monsieur le Vice-Président économie et industrie.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 18-02031 en date du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2019 ;

VU le projet de contrat du territoire d'industrie Issoire-Brioude 2019-2022 et ses annexes ci annexés ;

ENTENDU le rapport de présentation,

DÉCIDE, à l'unanimité :

- de valider le projet de contrat du Territoire d'Industrie Issoire-Brioude et ses annexes tel qu'ils figurent en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat du Territoire d'Industrie Issoire-Brioude et tout autre document relatif à cette initiative ;
- de désigner Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président économie et industrie pour représenter l'Agglo Pays d'Issoire au comité de projet du Territoire d'Industrie Issoire-Brioude.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 17/12/2019

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 17/12/2019

Envoyé en préfecture le 17/12/2019

Reçu en préfecture le 17/12/2019

Affiché le



ID : 063-200070407-20191212-DEL_2019_06_14-DE